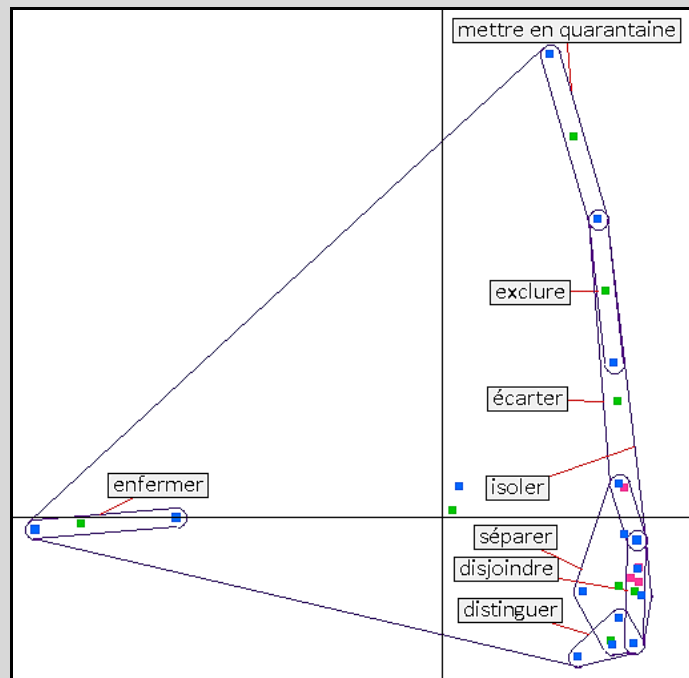


# RÉFLEXIONS LINGUISTIQUES D'ACTUALITÉ

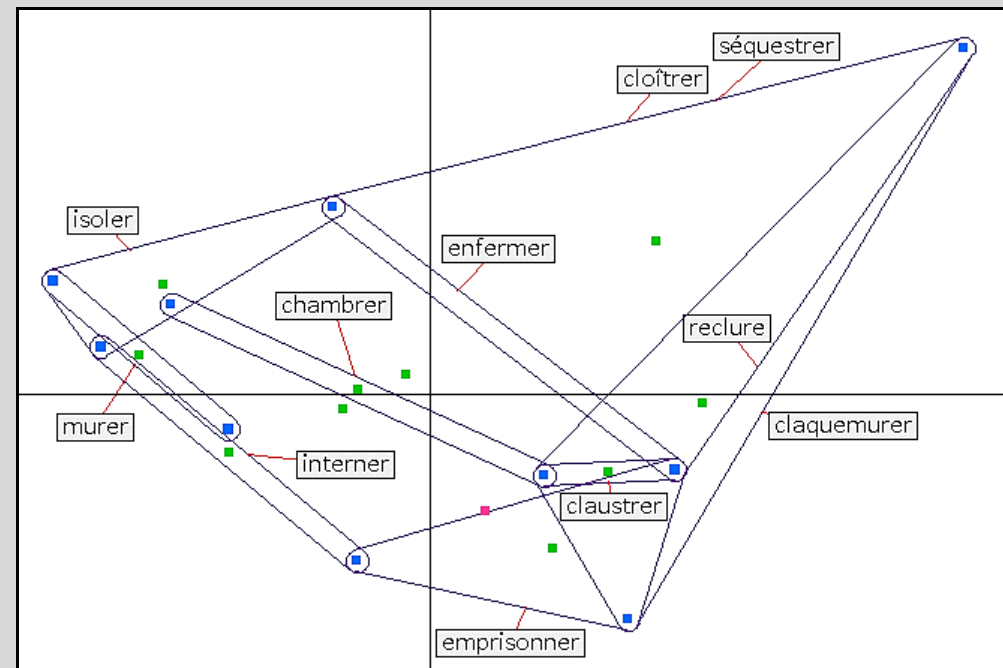
## SUR LES VERBES *confiner*, *isoler*, *cloîtrer* ET *séquestrer*

[V3. 19-3-2020]

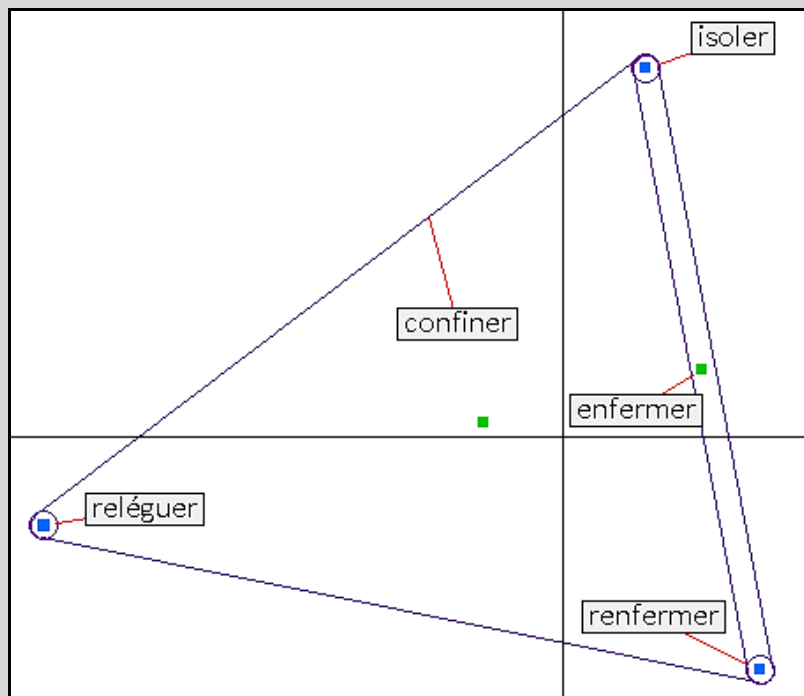
L'heure est au CONFINEMENT généralisé, martial et planétaire. Mais sommes-nous réellement **confinés**, **isolés**, **cloîtrés**, **séquestrés** ? Comparons les espaces sémantiques à l'aide du **Dictionnaire Électronique des Synonymes** (Caen, CRISCO) [certains synonymes ne figurent pas pour faciliter la lecture des visualisations] :



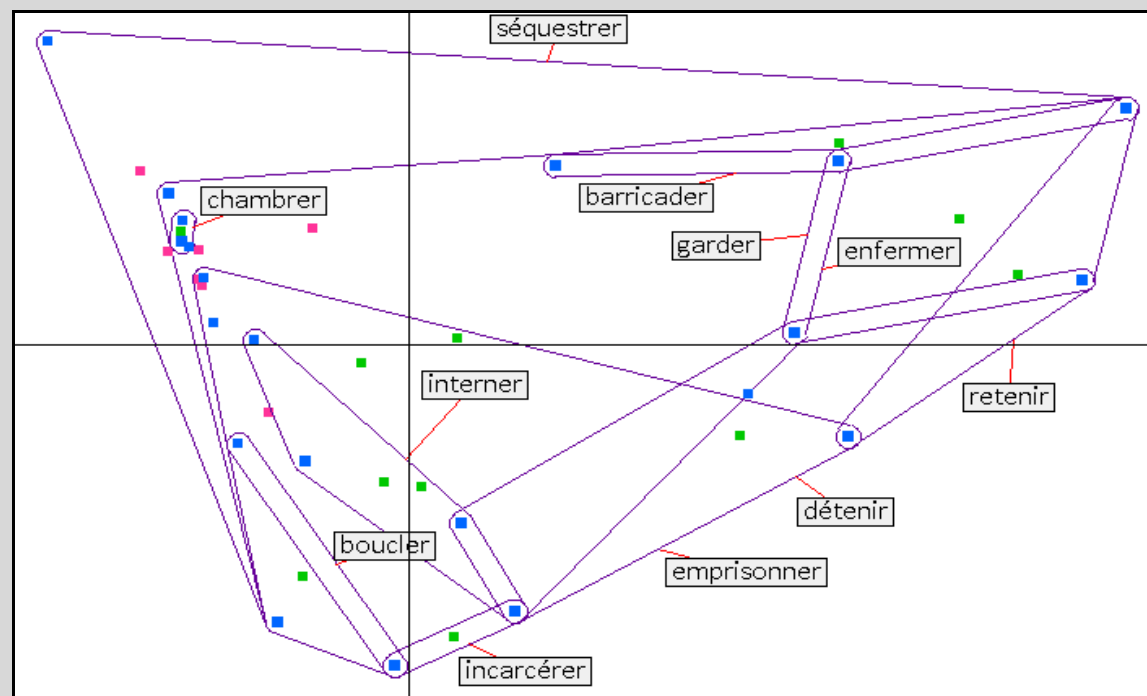
*isoler*



*cloîtrer*



**confiner**



**séquestrer**

- ▶ On constate immédiatement que l'espace sémantique de **confiner** est le moins dense avec seulement quatre synonymes [dans la dernière mise à jour du DES, un 5<sup>e</sup> synonyme s'y ajoute : **boucler**].
- ▶ Il n'est pas étonnant que ce verbe (et le nom d'action qui en dérive : **confinement**) ait été choisi par le gouvernement pour qualifier la réglementation actuelle : il est précis (déf. du TLF : « **Fixer qqn étroitement à un lieu** » / du Larousse : « **Enfermer quelqu'un dans un lieu, le tenir dans d'étroites limites** », ex. *Confiner un subordonné dans le cadre de ses fonctions*), ne risque donc pas de donner lieu à plusieurs interprétations et il n'a pas de connotation humiliante, ce qui serait évidemment le cas pour **séquestrer** ou **cloîtrer**.

Pour comprendre ce qui distingue sémantiquement ces quatre verbes, plusieurs méthodes sont applicables :

- ❖ la comparaison des **définitions** de dictionnaires
- ❖ la comparaison des **synonymes** des uns et des autres
- ❖ la comparaison des **contextes** dans lesquels ils peuvent figurer

La troisième méthode demanderait un développement excessif, car elle implique la sélection d'un corpus de textes de différentes natures (littéraires, administratifs, journalistiques, etc.) et des jugements de substitution entre le verbe choisi par le.la rédacteur.trice et chacun des trois autres verbes. Je me contenterai donc d'appliquer les deux premières.

### a) Définitions du Trésor de la Langue Française (TLF) et du Larousse en ligne

(il s'agit de l'une des définitions, celle qui est le mieux adaptée) :

	TLF	Larousse
<i>confiner (qqn)</i>	FIXER qqn étroitement à un LIEU	ENFERMER quelqu'un dans un lieu, le tenir dans D'ÉTROITES LIMITES
<i>cloîtrer (qqn)</i>	Tenir ENFERMÉ, SÉPARÉ du monde	Tenir quelqu'un ÉTROITEMENT ENFERMÉ, l'éloigner du monde
<i>isoler (qqn)</i>	[Isoler une personne, un malade] Le SÉPARER des autres, le mettre dans une chambre À PART	Mettre quelqu'un physiquement À L'ÉCART des autres hommes par mesure de PROTECTION
<i>séquestrer (qqn)</i>	ENFERMER par mesure ADMINISTRATIVE (un <b>aliéné</b> , une personne considérée comme <b>nuisible</b> , dangereuse pour la société) [par <b>exagération</b> ] Tenir quelqu'un À L'ÉCART, le RELE=ÉGUER dans un lieu.	DÉTENIR quelqu'un dans un LIEU FERMÉ, comme <b>prisonnier</b> ou comme <b>otage</b>

- ❖ Dans le tableau ci-dessus, j'ai surligné les **mots clés** ⇒
- ❖ *Enfermer / enfermé* sert à définir *confiner*, *cloîtrer* et *séquestrer*.
- ❖ De son côté, *isoler* est défini à l'aide de *séparer*, *mettre à l'écart*, [lieu] *à part* mais aussi *protection*, idée absente des définitions des trois autres verbes, mais qui mériterait de figurer dans celle de *confiner*.
- ❖ Les définitions de *séquestrer* sont particulièrement développées. Le TLF insiste sur la variante administrative au service de la société (celle-ci est en droit de *séquestrer* un **aliéné**, une personne **nuisible** ou **dangereuse**), tandis que le Larousse présente au contraire le détenu comme un **prisonnier** ou un **otage**.

## b) Les synonymes partagés par CONFINER, ISOLER, CLOÎTRER et/ou SÉQUESTRER

- ❖ Le tableau ci-dessous classe les synonymes partagés par au moins deux des quatre verbes en six groupes (voir page suivante, les synonymes particuliers à chaque verbe-source figurent à l'adresse <https://crisco2.unicaen.fr/des/>) :

	CONFINER	ISOLER	CLOÎTRER	SEQUESTRER	total	groupe
enfermer	1	1	1	1	4	IV
boucler	1		1	1	3	IIIa
isoler	1		1	1	3	
renfermer	1		1	1	3	
chambrer		1	1	1	3	IIIb
interner		1	1	1	3	
murer		1	1	1	3	
reclure		1	1	1	3	
séquestrer		1	1		2	IIa
cloîtrer		1		1	2	IIb
claustrer			1	1	2	IIc
enterrer			1	1	2	

Groupe IV	Un seul synonyme est partagé par les quatre verbes : <i>enfermer</i> . Il constitue donc le lien qui assure que (pour certains de leurs emplois au moins), ces quatre verbes font partie d'un même CHAMP SÉMANTIQUE.
Groupe IIIa	Trois synonymes ( <i>boucler, isoler, enfermer</i> ) sont partagés par <i>confiner, cloître</i> et <i>séquestrer</i> . Comme ils incluent l'un des quatre verbes-sources ( <i>isoler</i> ), ils sont étroitement associés au groupe IV.
Groupe IIIb	Quatre synonymes ( <i>chambrier, interner, murer, reclure</i> ) sont partagés par <i>isoler, cloître</i> et <i>séquestrer</i> . Ils s'écartent donc légèrement de <i>confiner</i> , sans doute parce que l'idée de protéger la personne objet du verbe fait défaut.
Groupe IIa	Parmi les quatre synonymes qui ne sont partagés que par deux des verbes sources, <i>séquestrer</i> (lui-même verbe-source) est partagé par <i>isoler</i> et <i>cloître</i> , ce qui conforte l'observation précédente sur l'écart entre ces trois verbes et <i>confiner</i> .
Groupe IIb	Ce groupe constitue en quelque sorte un renversement ou une permutation du précédent : ici c'est <i>cloître</i> qui figure comme synonyme d' <i>isoler</i> et de <i>séquestrer</i> .
Groupe IIc	Enfin <i>claustrer</i> et <i>enterrer</i> ne sont synonymes que de <i>cloître</i> et <i>séquestrer</i> et se distancient donc indirectement de <i>confiner</i> et <i>isoler</i> . Cette distanciation s'explique probablement par le caractère définitif (le v. <i>claustrer</i> est un doublet savant de <i>cloître</i> , car il est issu de l'adj. latin médiéval <i>claustralis</i> « relatif au cloître », lui-même dérivé du subst. <i>claustrum</i> ⇒ <i>cloître</i> ), ou cruel (enterrer vivant) de l'enfermement.

## CONCLUSIONS

- ❖ Le verbe *confiner* est employé par les gouvernements dans un **sens réglementaire**.
- ❖ Historiquement le verbe apparaît au début du 13<sup>e</sup> siècle, il dérive de *confins*, issu du latin classique *confinium*, plur. *confinia* (de *cum* et *finis* « limites ») « limites communes à des terres », « proximité, voisinage » [TLF, articles *confiner* et *confins*].
- ❖ *Confiner* véhicule l'idée de **mise à l'écart** et, en arrière-plan, de **motivation sécuritaire**. Il se distingue d'*emprisonner* ou *incarcérer* parce qu'il exprime le **maintien** d'une personne ou d'une famille dans le lieu où il/elle se trouve et **non le transfert** vers un lieu spécialement dédié à l'enfermement. En revanche *séquestrer* peut évoquer soit le maintien soit le transfert du prisonnier ou de l'otage.
- ❖ Il n'y a pas à s'étonner qu'une personne *confinée* qui ne comprend pas ou qui considère comme **illégitime** la motivation de cette **privation de liberté** estime qu'elle est abusivement *isolée* de ses parents et amis, *cloîtrée* ou *séquestrée* dans ses quatre murs. La vie en société devient d'autant plus difficile quand la société n'est plus accessible.